

REPENSER LES AMENITES URBAINES

Les EcoCités s'inscrivent comme une alternative au développement périurbain tel que nous le connaissons, consommateur d'espace, de temps et de ressources. Elles cherchent à rendre les villes plus attractives et pouvant s'adapter aussi bien aux trajectoires résidentielles, individuelles ou familiales, qu'à l'évolution rapide des échanges économiques et culturels. Cette flexibilité nécessite d'offrir un grand nombre d'aménités et de rendre la ville toujours plus accessible dans le temps et dans l'espace, en réinventant les proximités, tout en s'appuyant bien évidemment sur l'offre urbaine existante des agglomérations françaises.

Ce troisième atelier national vise à faire émerger les questionnements et les réflexions, à impulser un échange entre les EcoCités par une mise en perspective nationale, et, grâce aux retours d'expérience, à partager ainsi un langage commun.



Rouen : quai bas rive gauche
©fhy/in situ/les éclaireurs - perspective : M. Boudier

De quoi parle-t-on ?

Les EcoCités mettent en œuvre des stratégies urbaines complexes qui nécessitent de fixer, comme dans tout grand projet, un certain nombre de règles du jeu. Les nouveaux services urbains (liés à la mobilité, à l'énergie, aux loisirs, à l'éducation, au maintien à domicile pour les personnes âgées...) sont des facteurs d'attractivité. Leur intégration au projet urbain impose aux concepteurs de dialoguer avec les gestionnaires, aux investisseurs de s'associer aux exploitants, sans oublier de tester les projets auprès d'habitants potentiels, qu'ils soient temporaires ou permanents, meilleurs garants de la pérennité de l'usage des lieux.

Ce n'est donc pas seulement la forme des bâtiments qui est en jeu ici, avec pour corollaire l'aménagement des espaces collectifs. En effet, sous l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'évolution rapide des pratiques impose plus que jamais la réinvention en continu des lieux et des services publics. Dans le même temps, cette évolution permet cependant d'imaginer de nouvelles organisations plus coopératives de l'espace privé. Avec la flexibilité des usages, **la qualité de l'espace urbain s'enrichit donc de ces aspects changeants des limites entre public et privé.** Les concepteurs-lumière se saisissent d'ailleurs de ces opportunités.

Garantir une offre d'aménités dans le projet urbain : comment prendre en compte les incertitudes spatiales et temporelles ?

A un premier niveau d'intervention, il s'agit de rendre les règles du projet urbain moins rigides, pour accompagner de manière continue et itérative des mutations spatiales souvent incertaines. **Ce sera l'objet d'une première session de travail** : discuter des possibilités offertes aujourd'hui aux acteurs de la fabrique urbaine de mettre en place des dispositifs de programmation, de suivi et de régulation des actions, à long terme et sur un grand territoire.

Développer les aménités urbaines au quotidien : quels moyens pour passer de l'opportunité à l'action ?

De manière complémentaire, les aménités relèvent dans bien des cas d'opportunités judicieusement exploitées, d'expérimentations menées jusqu'à leur terme ou au contraire remises en cause au bon moment. Aujourd'hui, de nombreux quartiers en mutation s'appuient ainsi sur des dynamiques culturelles faites d'actions et d'événements, mêlant pérenne et éphémère, et composent une image attractive du cadre de vie urbain. De manière plus large, **la deuxième session de travail** de notre rencontre s'attachera ainsi à identifier les moyens imaginés pour soutenir les initiatives créatrices d'aménités, et les inscrire dans le temps des projets.

Mars 2013